



Ministère du Logement et de l'Habitat  
durable

Paris, le 25 mars 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La reprise de la construction se confirme et s'accélère

Les résultats de la construction à fin février 2016 révèlent une nette accélération du secteur sur le dernier trimestre, en termes d'autorisations de logements comme de mises en chantier, et en particulier un décollage du logement collectif. La reprise de la construction initiée depuis un an est ainsi consolidée et amplifiée.

Les indicateurs de la création de logements sur le dernier trimestre (décembre 2015 - février 2016), publiés aujourd'hui par le Commissariat général au développement durable (CGDD), montrent que la dynamique de croissance observée depuis un an non seulement se prolonge, mais s'accélère dans tous les domaines :

- **Le nombre de logements autorisés à la construction s'établit à 102 300 sur 3 mois, soit une hausse de 5,2% par rapport au trimestre précédent.** De plus, cette croissance s'accélère, puisqu'elle était alors de 4%.

**Sur un an, la création de logements s'établit ainsi à 398 200 unités,** attestant d'une **reprise nette et durable** : + 18% en glissement (même trimestre il y a un an), +7,7% par rapport à l'année précédente.

- **Cette dynamique est particulièrement marquée dans le domaine des logements collectifs.** Cumulé sur 12 mois, le nombre d'autorisations à construction s'élève à 240 100 unités, **en hausse de 11,6% par rapport à l'année précédente.** Les autorisations de logements privés augmentent pour leur part de 2,3%.
- **La croissance des mises en chantier,** toujours décalée par rapport à celle des autorisations, atteste de la solidité de la reprise du secteur dans son ensemble. Les constructions de logements commencées au cours des trois derniers mois **augmentent de 1,9% par rapport au trimestre précédent (3,7% pour les logements collectifs)** – une tendance d'autant plus significative qu'elle intervient au cours des mois d'hiver, traditionnellement moins propices aux mises en chantier – et de 5,5% par rapport au même trimestre il y a un an.

Ce sont ainsi **351 200 chantiers qui ont été lancés depuis 12 mois, en hausse de 2,5%** par rapport à l'année précédente.

- **Enfin, la construction de locaux non-résidentiels** est en forte croissance, avec 8,7 millions de m<sup>2</sup> autorisés au cours des 3 derniers mois, soit une hausse de 12,5% par rapport à la période décembre 2014 – février 2015.

**Signe de reprise de l'activité économique dans son ensemble, la plupart des secteurs sont orientés à la hausse** : +5,9% pour les locaux industriels, +19,9% pour les locaux

d'exploitation agricole ou forestière, +24,1% pour les entrepôts, +34,3% pour les locaux commerciaux et +37,6% pour l'hébergement hôtelier.

La politique de relance de la construction initiée par le Président de la République et portée par le Gouvernement depuis deux ans porte ainsi ses fruits et se traduit dans la durée.

Saluant ces résultats positifs, Emmanuelle Cosse a déclaré :

*« Je mobiliserai tous les moyens à ma disposition pour amplifier cette dynamique de la construction. C'est un atout indispensable pour répondre aux défis du logement et de l'habitat durable comme de l'activité et de l'emploi dans notre pays ».*

---

**Contact presse :**

Ministère du Logement et de l'Habitat durable : 01 44 49 8913

55 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)